

DESCRIPTION DE CYCLOMOTEUR "MOBYLATIC" type A.V.36  
Construit par la Société "ATELIERS DE LA MOTOBECCANE"  
16, rue Lesault - PANTIN ( Seine )

Appareil constitué par une bicyclette munie d'un moteur de secours.

MARQUE : MOTOBECCANE - TYPE AV. 36

GENRE : Cyclomoteur -

Nombre de places assises ( y compris le conducteur ) : 1

Nom et Adresse du Constructeur : Ateliers de la MOTOBECCANE, 16, rue Lesault-  
PANTIN - Seine -

I - CONSTITUTION GENERALE DU VEHICULE

Nombre de roues - Deux

Roues Motrices - Arrière

Constitution du Cadre - En tube d'acier soudé

Fourche - Télescopique.

Roues - 1 rayons munies de pneumatiques de 600 x 50, B

Pédalier - A roue de 38 dents. Cette roue entraîne par l'inter-  
médiaire d'une chaîne à rouleaux, un pignon à roue libre de 20 dents,  
solidaire du moyeu arrière.

Emplacement et Disposition du Moteur : Devant le pédalier.

2. - DIMENSIONS ET POIDS

Empattement - Im.14

Dimensions maxima du véhicule - longueur Im.81 - largeur Om. 58

Hauteur libre au dessus du sol - Om.10

Poids du véhicule - 40 kg.

3. - MOTEUR

Type à explosion - Cycle à 2 temps monocylindrique.

Alesage - 39 mm - Course 41.8 mm - Cylindrée 49.933 cm<sup>3</sup>

Taux de compression - 7.

Puissance Administrative - 1. CV

Carburant Normalement Utilisé - Mélange essence-huile 2 temps

Réservoir - En tôle d'acier, soudé, fixé entre le garde-boue arrière et la  
tige de selle, contenance 3 l.500- Fermé par un bouchon expandeur.

Régime de rotation du Moteur - Maximum 3.400 T/m - Correspondant au couple  
maximum 2.500 T/m Correspondant à la puissance maximum 3.400 T/m.

Echappement - Un tube du type "TROUBLELON" d'un diamètre croissant progres-  
sivement de 24 à 65 mm, de 340 mm de long, débouche dans un pot cy-  
lindrique d'un volume égal à 0 litre 520- Le pot contient 1 tube et  
2 diaphragmes percés de trous délimitant 3 chambres de détente de vo-  
lumes différents. La sortie est effectuée par un tube de 11 mm de dia-  
mètre intérieur et 80 mm de long. Le volume total du dispositif d'échap-  
pement est de 1 litre 200.

Alimentation du Moteur - Carburateur type GURTNER AR. 10 DSF. à niveau cons-  
tant commandé par poignée tournante à main droite. Dispositif de déprat  
commandé par un levier au guidon à main gauche. Le carburateur est muni  
d'un silencieux d'aspiration.

Allumage - Par volant magnétique NOVI, haute tension

Graissage - Par mélange d'huile à l'essence

Refroidissement - Par air

Mise en Marche - Un décompresseur est conjugué avec la poignée tournante  
droite commandant les gaz.

4 - TRANSMISSION DU MOUVEMENT

Embrayage - Du type centrifuge, entrant en action automatiquement quand la  
vitesse de la machine atteint 6.5 km/h.

Transmission - Une poulie solidaire de l'arbre moteur entraîne, par l'inter-  
médiaire d'une courroie trapézoïdale de 13 x 8 une poulie concentrique  
à l'axe de pédalier, cette dernière solidaire à volonté d'un pignon de  
11 dents entraîne, par l'intermédiaire d'une chaîne à rouleaux au pas  
de 12.7 une roue de 62 dents solidaire du moyeu ar.de la bicyclette.

Dispositif de Point mort :- Un levier situé dans la poulie de pédalier la rend solidaire à volonté du pignon de II dents. Ce dispositif permet l'utilisation en bicyclette. - La MOBYMATIC comporte un changement de vitesse automatique par poulie extensible commandée par billes centrifugées. Un dispositif de blocage assure trois rapports de vitesses, le moteur est monté basculant autour d'un axe supérieur. Il est guidé dans son déplacement par un compas d'articulation qui s'accroche au cadre. Un ressort tendeur le repousse vers l'avant et assure la tension de la courroie.

Démultiplication de la Courroie - 1ère vitesse :  $\frac{185}{53.7} \times \frac{62}{II} = 19.42$

2ème vitesse :  $\frac{185}{71.45} \times \frac{62}{II} = 14.55$

3ème vitesse :  $\frac{185}{89.2} \times \frac{62}{II} = 11.69$

Avec des pneumatiques de 600 x 50B ( dont la circonférence de roulement sous charge est de 1m.98 ) au régime du moteur de 1000/T/m, la vitesse atteinte est de : 1° vitesse : 6.1 Km/h - 2° vit. : 8.1 Km/h. - 3° vit : 10.2 Km/h.

Au régime maximum du moteur , la vitesse maximum du véhicule ressort à 34.8 Km/h.

5. - Suspension - Fourche Télescopique

6. - Freinage

Frein Avant - A tambour, avec segments intérieurs, diam. 90 m/m commandé par un levier à main droite et câble.

Frein Arrière - A tambour, avec segments intérieurs, diam. 100 m/m commandé par un levier à main gauche et câble.

Surface de Freinage : Arrière 42 cm<sup>2</sup> - Avant : 33 cm<sup>2</sup>

7. - ECLAIRAGE ET SIGNALISATION

Equipement électrique - Le volant magnétique alimente sous 6 volts un phare de 100m, de diamètre à lampe jaune et une lanterne arrière rouge qui complète l'équipement.

Catadioptr - Le véhicule est muni d'un catadioptr agréé par l'administration sous le n° T.P.C. 89

8. - DIVERS -

Le volant magnétique alimente un avertisseur constitué par un timbre électrique. Chaque cyclomoteur est muni d'une plaque métallique fixée sur la patte supérieure gauche du moteur portant le nom du constructeur, la cylindrée, le type, le numéro du moteur, ainsi que l'indication du lieu et de la date de sa réception par le Service des Mines.

Le numéro du moteur est indiqué sur une plaque fixée à l'avant du cylindre.

Le numéro de chaque cyclomoteur est frappé sur la patte arrière gauche.

Chaque cyclomoteur porte sur la douille de direction une plaque avec le nom et l'adresse du constructeur.

Le numérotage dans la série du type a commencé au n° I.400.006 -

#### PROCES VERBAL DE RECEPTION

Il résulte des constatations effectuées à la demande du Constructeur, le 10 Octobre 1955 que le véhicule n° I.400.006 à moteur I.036.4I3 ci-dessus décrit et présenté comme prototype d'une série MOTOBECANE - type " AV 36 MOBYMATIC " satisfait aux dispositions des articles 69 à 73, 188 et 194 à 199 du Décret du 10 Juillet 1954 portant règlement général sur la police de la circulation routière (Code de la Route) et des arrêtés ministériels pris en application.

A Paris, le 10 Octobre 1955

L'Ingénieur des T.P.C. (Mines)

signé : (FLAGEOLLET)

Vu et approuvé,

Enregistré sous le N°AA.534-55

A Paris, le 18 Octobre 1955

L'Ingénieur en chef des Mines : signé: HELIOT -